



TRANSPORT À LA DEMANDE
GÂTINAIS

À partir du 18 février 2023



Informations pratiques

Contact

Transport à la Demande

Île-de-France Mobilités

Pour réserver votre trajet :



appli TàD
Île-de-France Mobilités



DISPONIBLE SUR
App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play

tad.idf.mobilités.fr

09 70 80 96 63

Du lundi au vendredi

De 9h à 18h



Télécharger
gratuitement
l'appli Accéo

Exclusivement sur réservation

Service fonctionnant du lundi au samedi de 6h à 20h.

- Transport fonctionnant exclusivement sur réservation par téléphone, via internet ou via l'application mobile.
- Prise en charge à l'arrêt le plus proche de votre domicile.
- Utilisable avec votre titre de transport régional.
- Si vous étiez précédemment utilisateur du service, pensez à vous réinscrire sur tad.idfmobilites.fr avant votre prochaine réservation.
- Ne circule pas les dimanches et jours fériés.

COMMENT RÉSERVER ?

Sur la plateforme d'Île-de-France Mobilités dédiée au transport à la demande et sur laquelle vous pouvez :

1. créer votre compte
2. réserver votre trajet*
3. suivre votre TàD en temps réel
4. évaluer votre trajet



* à partir d'un mois à l'avance et jusqu'à une heure avant le départ

RENDEZ-VOUS SUR :



Appli TàD
Île-de-France
Mobilités



tad.idfmobilites.fr



09 70 80 96 63
Du lundi au vendredi
De 9h à 18h

QUAND RÉSERVER ?

Jusqu'à 30 jours avant le jour de mon trajet et au moins une heure à l'avance

BUS TàD Gâtinais EXCLUSIVEMENT SUR RÉSERVATION

Qu'est-ce que le TàD du Gâtinais ?

Le Transport à la Demande du Gâtinais fonctionne avec un titre de transport habituel, sur simple réservation, du lundi au samedi de 6h à 20h, hors jours fériés.

Il permet de rejoindre la gare et le centre de Fontainebleau ainsi que La Chapelle-la-Reine et Milly-la-Forêt depuis 9 communes situées à l'Ouest et au Sud-Ouest de Fontainebleau.

Attention, si vous êtes déjà utilisateur du service, vous devrez créer un compte sur l'application TàD Île-de-France Mobilités ou sur tad.idfmobilites.fr pour pouvoir utiliser le nouveau service de Transport à la Demande.

Comment ça fonctionne ?

Rien de plus simple ! Réservez votre trajet entre l'ensemble des points d'arrêt présents sur la carte et les 5 points d'intérêts identifiés. Trois options de réservation :



Appli TàD
Île-de-France
Mobilités



tad.idfmobilites.fr



09 70 80 96 63
Du lundi au vendredi
De 9h à 18h

Présentez-vous à l'arrêt le plus proche de chez vous à l'horaire indiqué au moment de la réservation : **le TàD vient vous chercher et vous dépose à votre destination.**

Le service est accessible à tous :

- les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
- si vous êtes une personne à mobilité réduite, merci de le signaler lors de la réservation.

Mode de fonctionnement

De 9h à 17h, pour l'ensemble des communes desservi par le TàD (dont Fontainebleau, La Chapelle-la-Reine, Boissy-aux-Cailles, Tousson et Milly-la-Forêt).

De 6h à 20h, uniquement pour les communes de Noisy-sur-École, Le Vaudoué, Achères-la-Forêt, Ury, Recloses et Avon.

Les trajets se font :

- depuis un point d'intérêt vers un point d'arrêt OU
 - depuis un point d'arrêt vers un point d'intérêt.
- Les trajets entre points d'arrêt ne sont pas autorisés.



Titres de transport acceptés dans le bus à valider à chaque voyage sur le réseau

Île-de-France mobilités

Les forfaits Navigo

Pour tous

Navigo Annuel
Navigo Mois/Semaine/Jour

Jeunes

Imagine R Étudiant, Scolaire, Junior
Navigo Jeunes week-end

Tarifs réduits et gratuité

Navigo Annuel tarification Senior
Navigo Réduction 50% (mois/semaine)
Navigo Solidarité 75% (mois/semaine)
Forfait gratuité transport Améthyste

Navigo Liberté +

Sur abonnement, les tickets sont prélevés à la fin du mois suivant

Les tickets

Ticket t+
Mobilis
Paris Visite
Orlybus et Roissybus
Ticket SMS

Les différents supports pour vos titres de transport



Via l'application
Île-de-France
Mobilités



Passé Navigo
Easy

En gare, stations, commerces de proximité...



Passé Navigo

Sur internet depuis votre espace personnel, ou en gare et en station

Plus d'informations sur
iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs

BUS **TàD** **EXCLUSIVEMENT**
Gâtinais **SUR RÉSERVATION**

De 9h à 17h, depuis les points d'arrêt du territoire vers l'ensemble des points d'intérêt (Gare de Fontainebleau-Avon, Hôpital, Château, Centre Commercial, Colombier) et inversement.

De 6h à 9h et de 17h à 20h, uniquement depuis les communes de Noisy-sur-Ecole, Le Vaudoué, Achères-la-Forêt, Ury et Recloses vers la Gare de Fontainebleau-Avon et inversement.

De 9h à 17h, depuis les points d'arrêt du territoire vers l'ensemble des points d'intérêt (Gare de Fontainebleau-Avon, Hôpital, Château, Centre Commercial, Colombier) et inversement.

⊙ Points d'intérêt ○ Points d'arrêt

Les points d'arrêt ne peuvent pas être desservis entre eux.

DU LUNDI AU SAMEDI
TOUTE L'ANNÉE
(SAUF JOURS FERIÉS)



HORAIRES ET CORRESPONDANCES TRAINS

- Pour l'ensemble des communes desservi par le TàD (dont Fontainebleau, La Chapelle-la-Reine, Boissy-aux-Cailles, Tousson et Milly-la-Forêt) : **de 9h à 17h.**
- Pour les communes de Noisy-sur-École, Le Vaudoué, Achères-la-Forêt, Ury, Recloses et Avon uniquement : **de 6h à 20h.**

Correspondances Ligne R à destination de Paris*

06:32 07:32 08:40 De 9h à 17h horaires libres en fonction de la demande des clients

Correspondances Ligne R en provenance de Paris**

De 9h à 17h horaires libres en fonction de la demande des clients **17:26 18:47 20:01**

*Arrivée du TàD en gare 10 minutes avant la correspondance.

**Départ du TàD en gare 10 minutes après la correspondance.

De 9h à 17h horaires libres en fonction de la demande des clients **OU** depuis la Gare de Fontainebleau-Avon vers les communes de Noisy-sur-Ecole, Le Vaudoué, Achères-la-Forêt, Ury, Recloses.

De 9h à 17h horaires libres en fonction de la demande des clients **OU** depuis l'ensemble des communes desservi par le TàD vers tous les points d'intérêt du territoire **OU** depuis les points d'intérêt du territoire vers l'ensemble des communes desservi par le TàD.

CE TRANSPORT À LA DEMANDE EST ACCESSIBLE À TOUS

Pour une meilleure prise en charge, lors de l'inscription au service, les personnes à mobilité réduite peuvent faire part de leur difficulté éventuelle de déplacement.